



Commune de
Sommaing sur Écaillon

DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Cambrai

Canton de Caudry

59213 Sommaing

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
Du CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 015/2026

Séance du 24 mars 2026

Date de convocation : 18/03/2026

Date d'affichage : 18/03/2026

Secrétaire de séance : Madame SZCZOTKOWSKI Emilie

Nombre de conseillers : 11

Présent(e)s :

Monsieur SALENGRO Roland
Madame BERTON Dominique
Monsieur LENOIR Christian
Madame DEHIÈRE Aurélie
Madame DESOMBREUX Clarisse
Madame GERARDEAUX Marlène
Monsieur POULAIN Guillaume
Monsieur LEVIVE Vincent
Madame SZCZOTKOWSKI Emilie
Monsieur SOLER Romain
Monsieur MERIAU Nicolas

Absents excusés :

Absents ayant donné procuration :

**Objet : Désignation des délégués de la commune au Territoire d'énergie (TE)
Cambrésis.**

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du territoire d'énergie Cambrésis ;

Vu le renouvellement général des conseillers municipaux à l'issue des élections de 2026 ;

Considérant que la commune de Sommaing est membre du Territoire d'énergie Cambrésis,

Considérant qu'il appartient à chaque commune membre de désigner ses représentants au sein de l'assemblée délibérante du Syndicat ;

Considérant que pour la commune de Sommaing, le nombre de représentants attribués est de :

1 délégué titulaire ;

1 délégué suppléant ;

Monsieur Le Maire rappelle le rôle des délégués.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal décide :

Article 1 : Désignation du délégué titulaire

Est désigné en tant que délégué titulaire de la commune au sein du TE Cambrésis- SIDEC :

1- Nom prénom qualité : SALENGRO Roland, Maire.

Article 2 : Désignation du délégué suppléant

Est désigné en tant que délégué suppléant :

1- Nom prénom qualité : SOLER Romain, conseiller municipal.

Article 3 :

La présente délibération sera :

Transmise au TE Cambrésis,

Affichée

Transmise au contrôle de légalité conformément à la réglementation en vigueur.

Article 4 :

La présente délibération prend effet dès son adoption.

11 POUR

0 ABSTENTION

0 CONTRE

Certifié exécutoire par Nous Maire de
Sommaing sur Écaillon. Compte tenu de la
réception en Sous-Préfecture et de sa
publication le 25/03/2026

Le Maire,



Roland SALENGRO

Pour copie certifiée conforme
Sommaing sur Ecaillon, le 25/03/2026

Le Maire,

Roland SALENGRO

Le Secrétaire de séance,